



DISPOSITIF GARAPIN KELOU MAD LIVRET D'ACCUEIL

Résidence Garapin : 20 rue Charles Péguy, 29200 BREST

02 98 46 14 50

Résidence Kelou Mad : 5 rue Notre Dame de Bonne Nouvelle 29200 Brest

02 98 46 79 03



Bienvenue



Ce livret d'accueil vous aidera à comprendre le fonctionnement des résidences de Garapin et de Kelou Mad.

Les deux établissements soutiennent des personnes qui travaillent en ESAT.

Ils sont situés à Brest, au centre du quartier de Kérinou.

Au moins un professionnel est présent sur chaque établissement 24h/24.

La résidence Garapin accompagne 21 résidents en séjour permanent et 1 résident en hébergement temporaire.

La résidence Kelou Mad accompagne 16 personnes en studio, au sein de la résidence et 7 personnes qui habitent dans des appartements extérieurs. Il existe également au sein de la résidence une chambre d'hébergement temporaire.

La volonté des équipes éducatives :

- Permettre aux personnes d'exprimer leurs choix
- Soutenir les résidents dans la réalisation de leurs projets, quels qu'ils soient



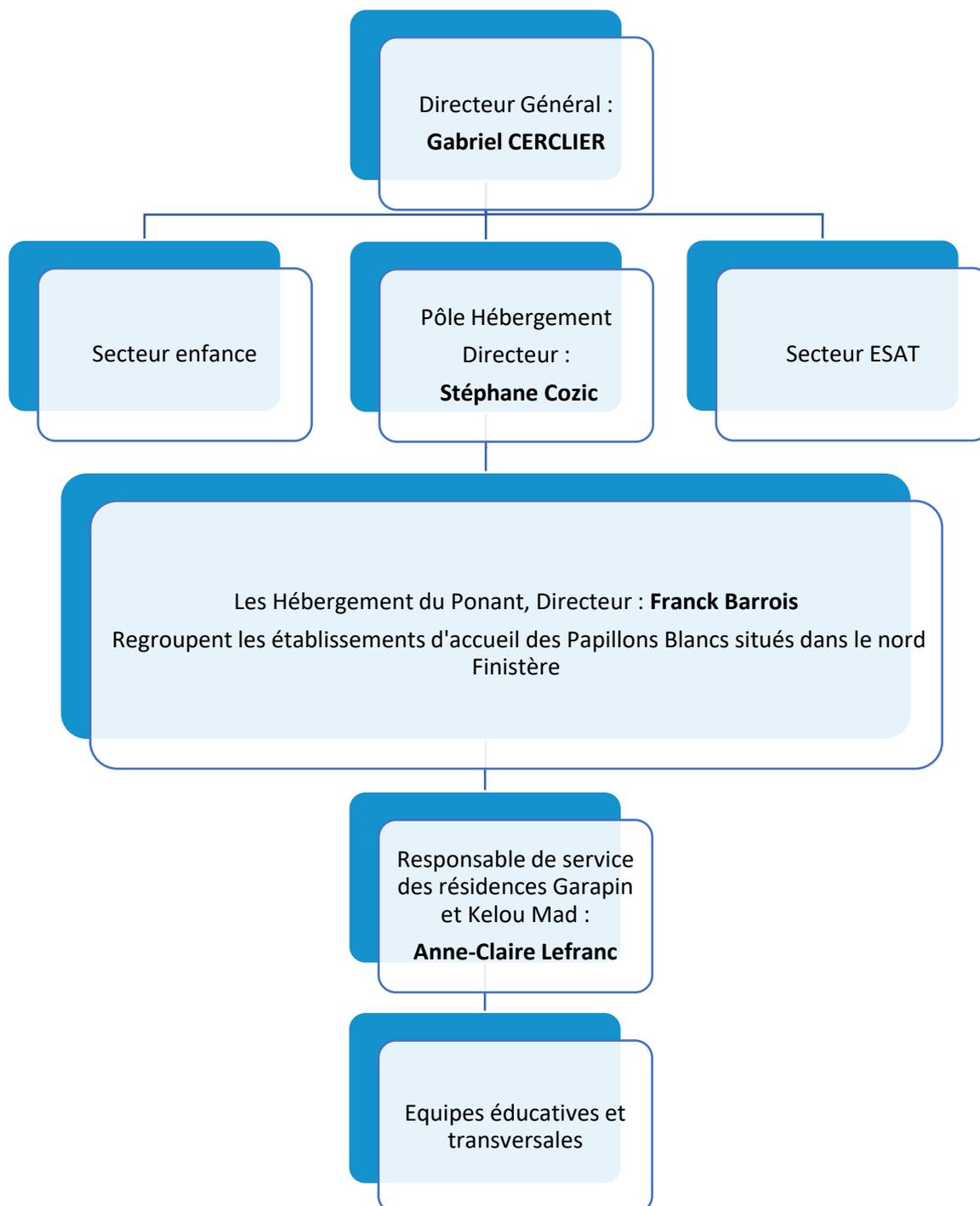
Résidence de Garapin



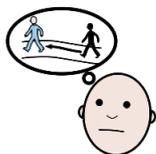
Résidence de Kelou Mad

- Directeur du Pôle Habitat & Vie Sociale : **Stéphane COZIC**
- Directeur de l'établissement : **Franck BARROIS**
- Responsable de service : **Anne-Claire LEFRANC**

Organigramme



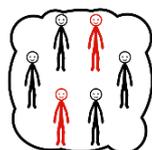
Les missions de l'établissement



Assurer un accompagnement personnalisé dans votre vie quotidienne

Elaborer avec vous un projet personnalisé. Ce projet est l'expression de vos souhaits, de vos besoins.

Votre projet est revu dès que vous en avez besoin et au moins une fois par an.



Favoriser la participation citoyenne et l'accès aux droits.

Vous permettre de trouver votre place dans l'environnement qui vous convient.

Vous soutenir dans l'accès aux droits/devoirs mais également dans votre vie affective, intellectuelle et culturelle.



Veiller à la continuité de votre parcours de vie

Vous accompagner dans les étapes de votre vie : projet professionnel, retraite, changement de lieu de vie et autres.

Anticiper et/ou s'adapter à vos besoins nouveaux.



Veiller au bien-être et à la sécurité physique et psychique

Une équipe éducative est à votre écoute, si besoin, 24H/24H.

Les locaux et équipements

Résidence de Garapin :

Les espaces privés :



Vous disposez d'une chambre avec votre clé



Votre chambre comprend une armoire coulissante et une salle d'eau avec douche



Vous pouvez aménager votre chambre comme vous le souhaitez et accueillir des visiteurs (famille, amis, proches...)



Certaines chambres sont équipées d'un balcon



Un agent de service intervient pour le nettoyage de votre chambre mais vous participez à la bonne tenue de votre chambre



Vous disposez d'une boîte aux lettres personnelle



Les espaces collectifs :



La résidence est sécurisée avec un code d'entrée



Les draps et le linge de toilette (serviettes et gants de toilette) sont lavés par une entreprise extérieure si vous le souhaitez. Il s'agit d'Abers Linge



Le journal est livré tous les jours



Du pain frais est livré chaque matin



Un salon avec télévision



Une grande pièce de vie/ salle à manger



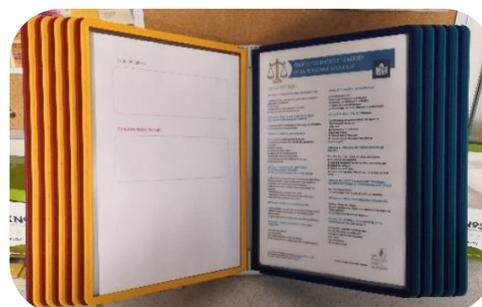
Une cuisine aménagée pour la préparation de repas en petit groupe ou en autonomie



Une cour extérieure



Une lingerie avec machines à laver et sèche-linges



Dans la salle à manger, les informations importantes sont affichées : informations du CVS, charte de la personne accueillie et autres



Résidence de Kelou Mad :

Les espaces privés :



Un badge vous donne accès à la résidence



Vous disposez de votre trousseau de clé pour le studio et la boîte aux lettres

Votre studio est composé d'une kitchenette, d'un espace chambre, d'une salle d'eau avec WC.



Vous aménagez votre chambre comme vous le souhaitez



Une kitchenette avec l'équipement essentiel.



Certaines chambres disposent d'un balcon



Les espaces collectifs :



Une salle à manger avec espace cuisine et télévision



Un jardin avec terrasse



Une laverie avec machines à laver et sèche-linges



Un local ménage



Salle de bain avec baignoire



Dans le hall d'accueil, les informations importantes sont affichées : CVS, charte de la personne accueillie...



L'équipe professionnelle

Garapin 	Kelou mad 
<ul style="list-style-type: none">➤ 2 éducateurs spécialisés➤ 1 Conseillère en Economie Sociale Familiale➤ 1 Moniteur Educateur➤ 1 Aide Médico-Psychologique➤ 1 psychologue (temps partiel)➤ 1 infirmière (temps partiel)➤ 2 agents de service	<ul style="list-style-type: none">➤ 1 Educatrice Spécialisée➤ 1 Conseillère en économie Sociale Familiale➤ 2 Moniteurs Educateurs➤ 1 agent de service
Garapin 	Kelou Mad 
<ul style="list-style-type: none">➤ 2 Surveillants de nuit	<ul style="list-style-type: none">➤ 4 Surveillants de nuit

Sur les 2 établissements :



L'équipe de direction

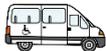
- 1 Directeur
- 1 cheffe de service
- 1 secrétaire de direction



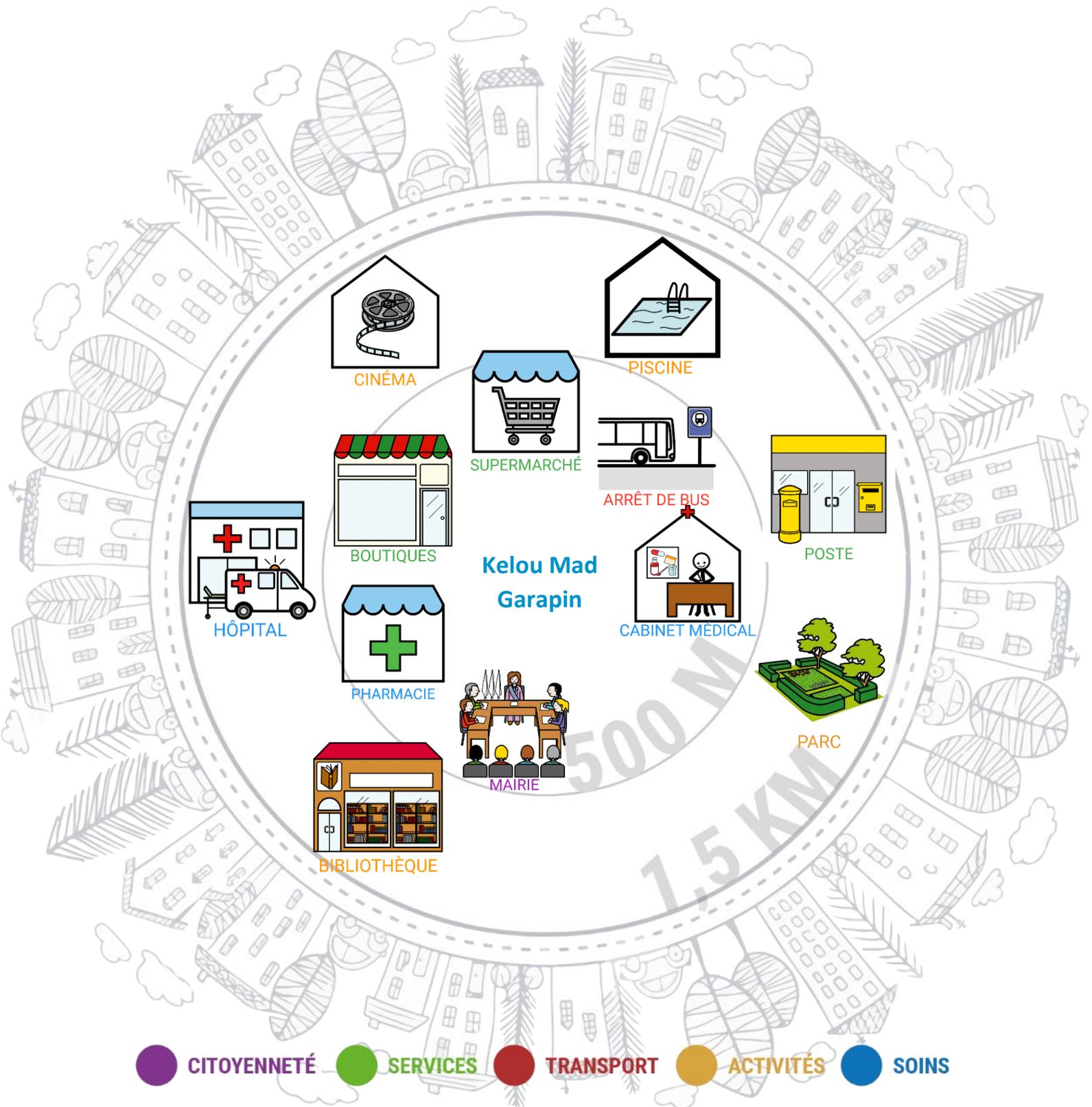
Les équipes transversales et support

- 1 assistante RH
- 1 technicienne RH
- 1 comptable
- 1 agent maintenance et sécurité

Les prestations et activités

	PRESTATIONS ET ACTIVITES	Garapin	Kelou Mad
	Restauration collective	X	
	Lingerie : traitement du linge par un professionnel possible	X	
	Mise à disposition de machines à laver et à sécher, fer à repasser avec accompagnement éducatif si besoin	X	X
	Transport vers l'ESAT possible	X	
	Cuisine pour l'apprentissage à la préparation de repas	X	X
	Activités de loisirs, culturelles et sportives	X	
	Accompagnement éducatif, social, médical en fonction du parcours de la personne	X	X

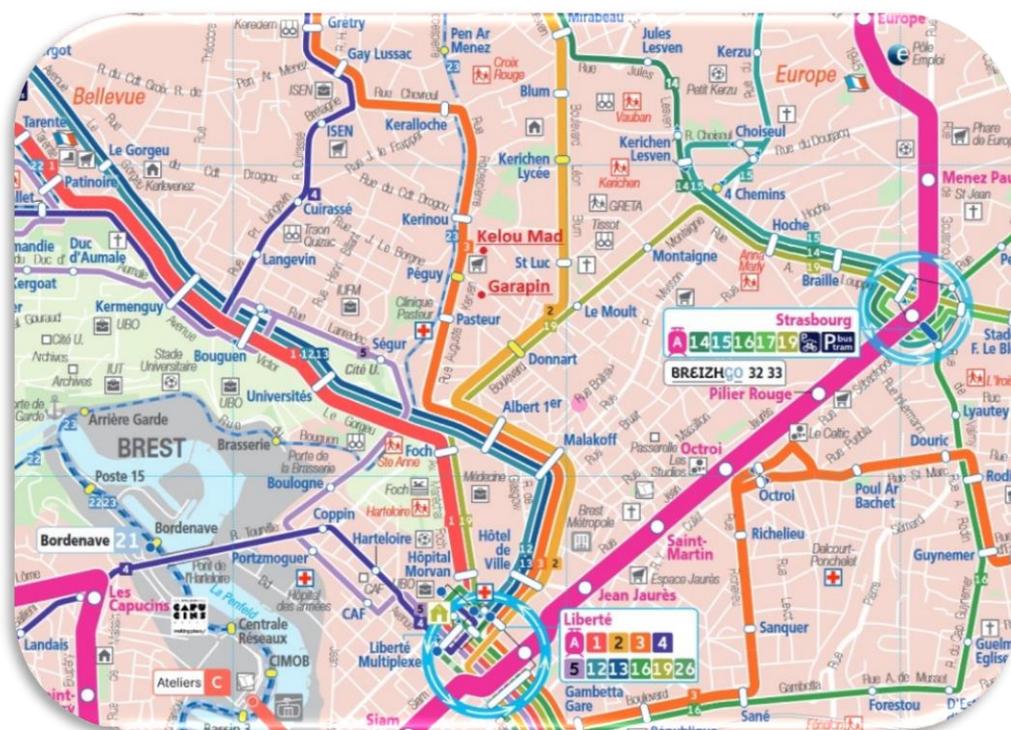
L'établissement se situe :



- Pour les transports publics :



- Bibus : transport pour se déplacer dans Brest et les communes alentours
- Lignes de bus 2 ; 3 ; 4 ; 19 proches des résidences



Ligne 2 : Lambezellec - Technopôle

Ligne 3 : AFPA - Océanopolis

Ligne 4 : Porte de Gouesnou - Liberté

Ligne 19 : Gare - Plougastel

- Pour vos démarches :



- Mairie de Lambezellec : pour réaliser vos demandes administratives
- Organismes de tutelles : UDAF et ATP



Les partenaires

Pour vos loisirs :



- EPAL : vacances
- SEMAPHORE (EPAL) : activités de loisirs
- Le Quartz : salle de spectacles
- Maison Pour Tous de Kerinou : activités culturelles et sportives encadrées (La Ferme Jestin)
- L'Office des Retraités de Brest
- Les Patronages Laïques
- Sport Adapté
- Vert le jardin

Pour les tâches de la vie quotidienne (entretien de son logement)



- Alv'héol : service polyvalent d'aide et de soins à domicile
- Archipel : service polyvalent d'aide et de soins à domicile

Pour les soins :



- Cabinet IDE Amil
- Cabinet IDE Le Gonidec
- Archipel Santé
- CATTTP
- Alv'Héol

Pour les transports :



- Titi Floris
- Accemo



Les outils pour vos droits

POUR VOUS :

Le Contrat de séjour ou DIPC :



C'est un document écrit. Il décrit comment vous serez accueilli et accompagné au sein de l'établissement.

Le contrat est signé dans les 15 premiers jours après votre arrivée.

Le Projet Personnalisé :



C'est un écrit qui décrit ce que vous souhaitez, ce que vous aimez et vos besoins. Il est construit avec vous.

Le projet sera présenté à vos représentants légaux uniquement si vous êtes sous tutelle.

Le Projet est écrit dans les 6 premiers mois après votre arrivée.

Il est mis à jour dès que besoin.



Le Dossier individuel informatisé :

Il comporte les informations nécessaires aux professionnels pour vous accompagner au quotidien.

Vous pouvez demander à consulter votre dossier auprès du responsable de service.

Le dossier devra vous être communiqué dans les 48 heures.

Le soutien d'une personne Qualifiée :



Cette personne est extérieure à l'association Les Papillons Blancs.

Elle peut faire le médiateur en cas de désaccord avec l'établissement.

Les coordonnées de cette personne sont visibles sur le panneau d'affichage des personnes accompagnées dans l'établissement.



POUR TOUTES LES PERSONNES ACCOMPAGNEES SUR L'ETABLISSEMENT

La charte de la personne accueillie :



Ce document décrit les droits de chaque personne accompagnée.
La charte de la personne accueillie est affichée dans l'établissement.

Le règlement de fonctionnement et les règles de vie :



Ce sont des règles devant être respectées par vous, les visiteurs, et les professionnels.

Elles servent à respecter les droits de tous et à garantir votre sécurité.

Le règlement est affiché sur le panneau d'affichage des personnes accompagnées, dans l'établissement.

Il vous est aussi remis lors de votre accueil.

Le Conseil de la Vie Sociale CVS :



C'est une réunion qui a lieu 3 fois par an pour aborder les questions sur l'établissement et sur son fonctionnement.

Les actualités et les comptes rendus de cette réunion sont affichés sur le panneau d'affichage des personnes accompagnées, dans l'établissement.

Le droit de donner son avis, ou de faire une réclamation :



Vous et votre famille pouvez donner votre avis sur l'établissement.

Vous pouvez donner des idées et dire ce qui ne va pas.

Il faut écrire son avis sur un papier et le donner à un professionnel.

Vous pouvez aussi en parler avec vos représentants aux CVS



Le projet d'établissement :

Ce document fixe des objectifs à atteindre par l'établissement pour bien accompagner les personnes accueillies.



Les conditions financières

Le prix de journée est fixé par :



Le conseil départemental

Selon votre situation, vous pouvez avoir des aides sociales :



Allocation Adulte Handicapé



Allocation Logement



Aide sociale

Un forfait mensuel est réglé, en partie, par l'Allocation Personnalisée au Logement (sous conditions de ressources) et en partie par les revenus du résident sur le mode de récupération des ressources. Le forfait couvre le fonctionnement de l'établissement, l'accompagnement et la location de la chambre.

Les frais de repas et de blanchisserie (sur Michel Garapin uniquement) sont compris dans la prestation.

Les dépôts d'argent se font auprès des encadrants qui remettent un reçu, et sont mis à l'abri dans un coffre-fort prévu à cet effet.

Le tarif de l'accompagnement est mentionné en annexe du contrat de séjour ou du document individuel de prise en charge le cas échéant.

Si vous avez une question concernant les conditions financières, vous pouvez contacter le service comptabilité situé au siège des Papillons Blancs à Brest au 02 98 01 22 66, ou contacter directement l'établissement au 02 98 30 65 80.

Comment s'inscrire chez nous ?

Les conditions pour être admis sur l'établissement :

1. Avoir + 18 ans
2. Avoir une des orientations MDPH suivantes : « Etablissement d'Accueil Non Médicalisé » ou Foyer d'Hébergement
C'est un papier indiquant le type d'accompagnement dont vous avez besoin. On dit aussi « orientation »

Les étapes pour s'inscrire sur la liste d'attente

1. Remplir un dossier de demande d'admission
Ce dossier est accessible sur le site internet de l'association www.papillonsblancs29.fr
2. Renvoyer le dossier complet à l'adresse suivante
Chargé des relations aux personnes accompagnées
5 rue Yves Le Maout CS 40026
29480 Le Relecq-Kerhuon
3. Vous recevrez un accusé de réception

Quand une place se libère :

1. Entretien et visite de l'établissement
2. Accueil sur l'établissement
3. Signature du contrat de séjour ou du DIPC
4. Construction pour projet personnalisé

Si vous avez une question sur l'admission :

1. Par téléphone au : 02 98 01 22 66
2. Par courriel à l'adresse suivante : admission@papillonsblancs29.fr

Bon à savoir :

« **J'ai des droits, mais aussi des devoirs** » qui sont inscrits dans le règlement de fonctionnement et les règles de vie.

Les règles de vie : C'est un document fait par les personnes qui vivent sur une des résidences. Il explique les règles pour bien vivre ensemble dans le respect de chacun.

Pour la sécurité sur toutes les résidences : (sécurité incendie, plan Vigipirate, et toutes intervention des secours...) « **Je préviens lorsque je sors, si je suis en retard ou si je mange à l'extérieur** ».

« **Je peux recevoir du monde chez moi** ».

« **Je peux m'inscrire dans ce qui me fait plaisir : une activité au sein de la résidence, un club dans la ville ou à Brest, et plein d'autres choses** ».

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à contacter nos services aux coordonnées mentionnées au dos de ce livret.

